

reconnaissance, pour ce qu'elle vaut—les mots ne coûtant rien, elle ne vaut peut-être pas grand-chose—aux ministres responsables du MEER et à leurs homologues provinciaux pour avoir réussi à conclure une entente malgré de nombreux courants contraires source de difficultés attribuables aux multiples problèmes auxquels le pays doit faire face.

Ceci dit, je voudrais parler du contenu du bill et de toute la question des disparités régionales. Je ne cherche pas à minimiser l'importance de la philosophie que les deux gouvernements concernés ont cherché à suivre depuis la création du ministère, mais il demeure que bien qu'on ait injecté des sommes énormes sous forme de paiements de transfert dans les régions défavorisées pour y relever le niveau de vie et accroître le revenu des particuliers, la réalité est que, dans la mesure où nous parlons des changements survenus dans les structures économiques de ces provinces, lesdits changements ne se sont pas produits dans les cinq provinces qui dépendent le plus du MEER, notamment le Québec, les trois provinces de l'Atlantique et le Manitoba.

Les importants paiements de transfert et autres types de subventions accordées par le gouvernement fédéral n'ont pas modifié de manière radicale les structures économiques des provinces de l'Atlantique. Voilà pourquoi il faudrait que nous débattions tout le dossier de la politique du MEER soit à la Chambre, soit devant le comité compétent. Pour éviter les conflits d'intérêt tout en permettant à tous les députés de participer aux débats, je voudrais, dix ans après la conception, la création et la mise en œuvre du MEER que le gouvernement envisage très sérieusement, avant même de présenter ce nouveau bill, d'organiser un grand débat afin d'évaluer toute la philosophie du MEER au vu des dix années passées. Nous pourrions ainsi tabler sur des grandes lignes plus solides avant de façonner l'avenir dans un nouveau bill plus complet.

C'est lors du budget de 1970-1971 que le MEER a été créé. Il est tellement facile de tout faire rentrer dans des études, des commissions et des enquêtes. L'État a parfois dépensé d'importantes sommes d'argent pour aider certaines parties de notre pays qui se sentent lésées de ne pas profiter de la manne que procurent les ressources naturelles ou l'histoire. J'espère que le ministre va lire ma suggestion dans le *hansard* ou que ses collaborateurs lui signaleront que des choses très pertinentes ont été dites à la Chambre, pour autant qu'on puisse jamais rien dire de sensé.

Il est peut-être ironique ou paradoxal, mais depuis l'établissement du MEER et l'octroi de subventions pour la mise en application de sa politique ce sont d'autres régions du pays, surtout dans l'Ouest qui sont devenues très prospères parce que leurs ressources naturelles et énergétiques sont devenues plus accessibles aux grands marchés, notamment ceux des États-Unis, tandis que les régions de l'Est demeurent stationnaires. Il n'y a eu aucune croissance réelle dans les autres régions du Canada, même s'il y en a eu évidemment là. En plus du problème pétrolier et de la perte de certains de nos marchés parce que des sociétés abandonnent le nord-est des États-Unis, certaines industries qui utilisent nos ressources, que ce soit les textiles, les pâtes et papiers ou même l'industrie de la chaussure au Québec, connaissent de graves difficultés. Ces problèmes ne sont pas uniquement attribuables à la situation au Canada mais aussi au commerce international et aux blocs commerciaux qui se sont formés. Je le répète, c'est d'une certaine façon, une juxtaposition à la croissance naturelle. Rien ne nuit à la croissance naturelle dans l'Ouest. Dans l'Est,

Développement régional—Loi

au-delà de l'Outaouais qui constituait la ligne de démarcation pour la politique du gaz, on se heurte à des problèmes qui accentuent la nécessité de renforcer la politique du MEER en vue de venir en aide à cette région au lieu de lui verser simplement des paiements de transfert.

Je vais citer quelques chiffres plutôt effarants relativement aux paiements de transfert, même compte tenu de l'apport du MEER. Bien que ces paiements contribuent à maintenir le niveau de vie, ils n'ont pas particulièrement contribué à la croissance économique. Certains d'entre nous se souviendront que le premier ministre de la Colombie-Britannique de l'époque, M. Bennett, avait déclaré lors d'une conférence fédérale-provinciale que même si nous voulons réellement aider les habitants de la région atlantique du Canada en leur permettant de bénéficier de la structure administrative du MEER et en leur versant divers genres de paiements, subventions et transferts, le meilleur moyen d'y parvenir serait peut-être d'effectuer un versement direct à chaque citoyen du pays ou de la région de l'Atlantique. Je ne propose nullement d'effectuer des versements directs aux termes d'un programme de soutien du revenu, d'impôt négatif ou autre. Mais il est certain que dans bien des cas, les paiements de transfert à la région de l'Atlantique sont rognés par la machine administrative et la bureaucratie. La somme qui parvient finalement à l'industrie est en fait encore moindre que ne l'indiquent certains chiffres. Je vais en citer quelques-uns assez étonnants qui indiquent que le budget est passé de 330 millions en 1970-1971 à plus de 500 millions en 1979-1980; en fait, à cause de l'inflation, le montant dépensé a diminué en ce qui concerne la région de l'Atlantique.

Je voudrais me reporter maintenant à un discours fort intéressant qu'a prononcé Judith Maxwell de l'Institut de recherche C.D. Howe devant le Canadian Club, à Toronto, en avril 1978. Il a été imprimé sous forme de livret à la même date. Elle signale certaines choses qu'il vaut la peine de signaler en ce qui concerne le développement, notamment dans les provinces de l'Atlantique. Voici ce qu'on trouve à la page 4:

Au fond, les quatre provinces de l'Atlantique sont devenues des dépendances de l'État. En 1974, près de 86 p. 100 de toute l'activité économique (dépenses finales totales) de cette région dépendait du secteur public. En Ontario, ce taux était de 41 p. 100. Cela correspond à l'activité de l'État dans son sens le plus élargi et comprend les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et l'intérêt payé sur la dette publique ainsi que les investissements de l'État.

Ce chiffre fait frémir. J'ose dire que la situation n'a pas tellement changé au fond en 1980. Mais en 1974, 86 p. 100 de l'activité économique, c'est-à-dire le total des dépenses finales dans la région de l'Atlantique, émanait du secteur gouvernemental, contre 41 p. 100 en Ontario.

Voici une autre donnée statistique intéressante. J'étais au courant, mais j'ignorais le chiffre exact. Judith Maxwell dit ceci:

Un autre indice crucial de la santé économique de la région de l'Atlantique est que les importations nettes (c'est-à-dire les exportations globales moins les importations globales) constituaient en 1974 43 p. 100 du produit provincial. Les provinces de l'Atlantique dépensaient donc 43 p. 100 de plus que leurs recettes, créant ainsi un marché de biens et services beaucoup plus important que ce qu'il était possible de produire sur place.

Non seulement nous assistons à ces injections massives de fonds publics sous diverses rubriques, allocations familiales, prestations d'assurance-chômage, éducation post-secondaire, subventions du MEER, constituant 86 p. 100 des investissements, mais en plus nous exportons des capitaux en important